

## Carte scolaire

les mesures définitives présentées en CDEN le 6 février 2018

### Les fermetures

#### Écoles maternelles

Lavans les Saint Claude  
Hauts de Bienne (Morez) Sur le Puits  
Lons Le Saunier Paul Emile Victor  
Foucherans  
Lons Le Saunier : Dolto

#### Écoles à 3 classes

La Rixouse / Villard sur Bienne  
Etrepigny  
RPI Pagnoz/Port Lesney  
Ruffey sur Seille : Non confirmation du 4ème poste à Titre Provisoire  
Vaux les Saint Claude : Non confirmation du 4ème poste à Titre Provisoire

#### Écoles 4 classes

Loulle  
Abergement La Ronce

#### Écoles à 5 classes et plus

Moirans  
Arlay  
Beaufort  
Clairvaux Les Lacs  
Montmorot Elem  
St Lupicin (elem)  
Lons Le Saunier Richebourg  
Poligny Jacques Brel  
Cousance  
Dampierre  
Saint Claude centre

### Ouvertures

#### Écoles maternelles

Perrigny

#### Écoles à 5 classes et plus

Poids de Fiole : confirmation du 5ème poste  
Morbier Confirmation de la 9ème classe  
L'Étoile : confirmation de la 3ème classe

#### ASH et Rased

IME : + 1 poste à Perrigny et + 0.25 à l'IME des Hauts Mesnils  
+ 1 ULIS TFC sur l'école de Bletterans  
1 poste maître E du Rased de Prévert transféré à Orgelet

#### Décharges de direction

Les directions d'écoles élémentaires REP

St Claude Avignonnets conserve décharge temps plein

Autres directions :

+0.25 à Joliot Curie, +0.25 à Cize

#### Titulaires remplaçants

Aucune création ni retrait de poste

Vote de la carte scolaire 1er degré au CDEN

Contre : FSU, UNSA, FO, FCPE et conseil départemental

Abstention : les représentants des maires

Pour : aucun

## Carte scolaire

### les mesures définitives votées en CDEN le 6 février 2018

#### Autres postes:

Plus de maîtres que de classes: maintien de tous les postes mais pas de création

Accueil moins de 3 ans : 5 dossiers retenus sur les 11 parvenus à l'administration :

Lons Rousseau , Arinthod, Montrond, Doucier, Poids-de-Fiole.

#### CP Dédoublés :

École des Avignonnets concernée par 2 fermetures conserve ses 2 postes qui auraient dû être concernés par le champ d'étude et sont transformés en CP dédoublés (2 classes de CP)

École Georges Sand concernée par 1 fermeture conserve son poste qui est transformé en CP dédoublés + 1 ouverture (3 classes de CP)

École du Faubourg création de 2 postes supplémentaires (3 classes de CP)

École des Sorbiers suite à l'incendie de cet automne, il n'est pas possible de dédoubler les CP (ce dédoublement nécessite deux postes mais l'IA ne peut ouvrir qu'un seul poste par manque de place). Un poste est accordé, les enseignants travailleront en co-intervention en CP. La situation sera revue en 2019.

PACD/PALD : (Poste adapté courte ou longue durée) création d'1 poste

Formation Professionnelle : +0,25

#### Restructuration des schémas scolaires

##### Fermetures et Restructurations :

Fermeture de l'école de Ney et transfert des élèves et des postes sur l'école de Cize

Transfert des élèves de CP de Sermange à l'école de Gendrey (Sermange déménagera dans l'année scolaire à Gendrey)

Fermeture d'une classe aux Commards et transfert des classes maternelles sur Rockfeller pour la rentrée 2018 et de l'élémentaire sur Wilson pour la rentrée 2019

Fermeture du RPI Gevry/Champdivers/Molay : Les élèves résidents à Gevry iront à l'école Pasteur de Tavaux (2 classes) et les élèves résidents à Molay et Champdivers à l'école Joliot Curie de Tavaux (3 classes)

**Fusions :** Commenailles maternelle et élémentaire suppression du label « école d'application »

Maternelle et élémentaire à Bernard Clavel Lons

La proposition de fusion elem Brassens et mat Dolto Lons est abandonnée pour cette année.

**N'hésitez pas à prendre contact avec nous pour plus d'infos .**

**Les élus au CTSD de la FSU**

#### Balance des ouvertures et fermetures

12 postes à rendre au ministère

40 écoles étaient dans le champ d'étude dont 14 en zone de Montagne

Au final l'IA effectue 24 retraits dont 8 en zone de montagne.

Pour 4 ouvertures (1 ouverture de classe et 3 confirmations d'ouvertures provisoires.)

L'IA réserve 6 postes pour les ouvertures de rentrée et s'engage au re-comptage.

Il indique pouvoir compter sur 5 postes attribués par le ministère quand la convention ruralité sera signée fin mars ( ces 5 postes hypothétiques ne sont pas encore comptabilisés).



SNUipp-FSU